



À NOISY #Respirons!

Le collectif de citoyennes et de citoyens
de gauche et écologistes

EMMANUEL
CONSTANT
CANDIDAT À L'ÉLECTION MUNICIPALE À NOISY-LE-GRAND

Ma lettre au personnel communal

Madame, Monsieur.

Vous êtes **agents publics**.

Vous êtes en charge de la surveillance des gymnases, des écoles, de la commande publique. Vous êtes policier municipal. A la DRH, vous gérez la carrière de vos collègues, leur paye. Vous êtes juristes et vous représentez la Ville devant le juge. Vous travaillez à la petite enfance ou pour les seniors. Vous êtes agents d'accueil. Vous travaillez aux services techniques, vous êtes en charge des espaces verts, de l'entretien des bâtiments. Vous êtes architecte, menuisier, encadrant, directrice ou directeur, vous êtes titulaire ou contractuel. Vous êtes un des 250 métiers de la fonction publique territoriale. Vous participez, chacune et chacun, au service public. Vous en êtes le visage et, chaque jour, vous en êtes les garants. Les noiséennes et les noiséens ont besoin du service public qui est le seul moyen que nous connaissons pour traiter chacune et chacun de la même manière, sans distinction de couleur de peau, d'appartenance à tel ou tel groupe, à telle ou telle communauté. **Le service public, c'est la garantie que l'intérêt général prime toujours devant les intérêts privés.**

Vous êtes nombreuses et nombreux à nous dire votre mal-être au travail, à mettre en avant des risques psycho-sociaux qui ne sont pas pris en compte par la Maire et par son premier adjoint. Vexations, frustrations à cause des projets que vous montez et qui n'aboutissent pas, conditions d'avancements de grades opaques, gestion des heures supplémentaires aléatoires et différente d'un service à l'autre, dialogue social inexistant, IFSE jamais révisé malgré des missions supplémentaires, non reconnaissance de votre travail... ce sont autant de motifs de **votre souffrance au travail, qui ne sont que trop rarement entendus.**

Cela doit changer. Il est temps qu'une municipalité reconnaîsse la qualité de votre travail et de votre engagement. Élu maire, je serai responsable de l'administration communale. Il sera de mon devoir de donner à l'administration les moyens d'agir et aux agents d'être épanouis dans leur travail.

D'abord, je **respecterai et ferai respecter les prérogatives de l'administration**. Dès notre élection, les élus seront formés à leur nouvelles fonctions : ils ne seront pas des chefs de services. Ils ne prendront pas la place des managers et des cadres. Ils ne donneront pas d'instructions directes dans l'organisation des services. Ils traceront les orientations politiques, éclairées par l'expertise de l'administration.

Je n'admettrai en aucune façon des interventions directes des élus auprès des services. Je n'admettrai aucun passe-droit, aucune faveur, aucun privilège. Cette règle que j'entends fixer est à mon sens la garantie pour chacun des agents et pour l'administration dans son ensemble de faire son travail dans un cadre protecteur et du respect du principe de neutralité du service public. En effet, il me semble absolument nécessaire de réaffirmer sans cesse que le respect de la loi, le respect du statut de la fonction publique protègent l'administration et sont les garanties les plus fortes pour que le service public continue à répondre à sa mission : **satisfaire, au mieux, les besoins de la population.**



Ensuite, **je respecterai les représentants du personnel et les instances du dialogue social**. Ici encore, le respect du statut sera ma boussole. Les évolutions de carrière se feront à l'aune de critères précis, écrits, discutés et publics. Je demanderai l'appui du CIG pour cela pour traiter toutes les situations de façon neutre et objective.

Je demanderai **un plan de formation pour les agents** afin qu'ils puissent préparer et présenter l'ensemble des concours de la fonction publique territoriale.

L'objectivité et l'égalité impliquent que l'ensemble des services soient traités de la même façon, dans la plus claire prise en compte de la réalité des emplois et des sujétions.

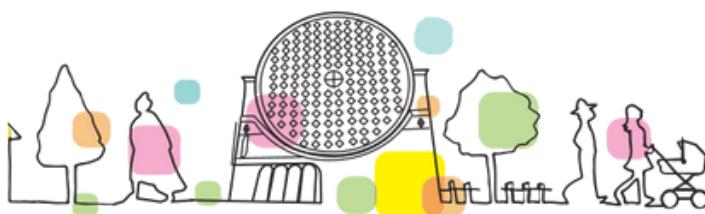
Dès le début du mandat et pour mettre au manque de personnel dans les cantines et les centres de loisirs je demanderai à l'élu en charge des ressources humaines d'engager un plan de recrutement d'agents, sur une typologie de contrat élaboré par la DRH après consultation des représentants du personnel et des instances de dialogue social.

Nous préserverons le comité des œuvres sociales géré par l'amicale des personnels sous sa forme actuelle.

Enfin, je ne vous promets pas une augmentation générale des rémunérations. Ce ne serait pas responsable que de vous faire cette promesse. Ce serait même mensonger. **En revanche, nous reverrons la grille de l'IFSE afin de la rendre plus juste et plus adéquate.**

Ce sont là les premiers mots que je voulais vous adresser. Vous connaissez mes convictions. Vous connaissez mes valeurs. Nous les partageons. Elles sont la base de ma candidature et seront les guides de notre action pour ce mandat.

*des 15 et 22 mars prochains,
à Noisy, Respirons !
Emmanuel Constant.*



Une question ? Vous souhaitez être informé·e de nos actions ? Une envie de découvrir plus en profondeur notre programme ?

Scannez le QR code

